

## "CumEx Files" : ce que l'on sait du "pillage fiscal à 140 milliards d'euros" révélé par plusieurs médias

Le non-paiement de taxes sur les dividendes a fait perdre 33 milliards d'euros de recettes fiscales à la France en vingt ans, selon l'enquête d'un collectif d'investigation révélée par "Le Monde".



Publié le 21/10/2021 17:12

[continuer sans accepter](#) X

🕒 Temps de lecture : 3 min.

### Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

Le ministère des Finances à Paris dans le 12e arrondissement, photographié le 14 octobre 2021. (SERGE ATTAL / AFP)

Des montants faramineux. Ces vingt dernières années, 140 milliards d'euros auraient échappé au fisc d'une dizaine de pays européens, dont 33 milliards uniquement pour la France, selon [Le Monde](#) ([article abonnés](#)) du jeudi 21 octobre. En cause : un mécanisme d'optimisation fiscale permettant à des investisseurs étrangers d'échapper à la taxe sur les dividendes.

Cette méthode d'évasion fiscale avait déjà été mise en lumière en 2018 par 19 médias européens regroupés dans un collectif d'investigation baptisé "[CumEx Files](#)" (*en anglais*). Ce collectif avait révélé que plusieurs Etats de l'Union européenne, dont la France, l'Allemagne et le Danemark, avaient perdu quelque 55 milliards d'euros à cause d'un vaste montage financier impliquant des traders, des banques et des avocats.

Que faut-il retenir des dernières révélations publiées, où sont revues à la hausse les sommes soustraites aux caisses des Etats ?

## • Une fraude aux dividendes toujours en vigueur

Premier enseignement : malgré le scandale suscité par les [révélations de 2018](#), des montages financiers sont toujours utilisés par "l'immense majorité des investisseurs étrangers dans les sociétés cotées françaises" pour "optimiser leurs dividendes", selon *Le Monde*. Le Parlement "avait pourtant voté une réforme censée mettre fin à ces pratiques à la frontière de la légalité", rappelle le journal, mais la majorité macroniste avait ensuite "affaibli le dispositif, en n'interdisant que les montages les plus simples". Il reste donc facile de le contourner.

En quoi consiste ce dispositif ? Comme l'avait expliqué franceinfo en 2018, la pratique du "[CumCum](#)" est une opération d'optimisation fiscale qui joue sur la différence de fiscalité entre investisseurs nationaux et étrangers. Les investisseurs étrangers sont taxés sur les dividendes qu'ils touchent sur les actions de groupes français cotés en Bourse. Pour alléger la facture ou pour échapper à l'impôt, ils revendent brièvement leurs titres à des banques françaises à l'approche du jour de versement des dividendes. Cela leur permet d'échapper à la ponction liée au versement de ces bénéfices.

Personne n'est donc taxé et les investisseurs récupèrent quelques jours plus tard leurs actions ainsi que les dividendes associés. Au passage, les banques se servent en prenant une commission. L'administration fiscale n'y voit que du feu et, en bout de chaîne, ce sont le fisc et les contribuables qui sont les grands perdants.

[continuer sans accepter](#) X

### Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

## • Une perte de 140

Résultat : des sommes seraient pas rentrés dans le pays le plus touché par la dette débloquée par l'exécutif.

Parmi les pays champions versés au fisc, les Pays-Bas recueillies par [Christophe](#)

## • Quatre grandes b

Soupçonnées d'aider le sont dans le viseur de l'entremise de sa filiale considèrent qu'elles re

La revente et le rachat cette pratique pour éch donc incertaine. En 201 françaises épinglées par le conseil d'investigation "complexes" pour ce type de pratiques.

milliards d'euros ne nées. La France est le me équivalente à celle 28,5 milliards non opuie sur des données de Mannheim.

banques françaises crédit agricole, par e *Monde*, mais elles , l'industrialisation de ques et Bercy est i les banques

[Voir les commentaires](#)

Partager :



[actualités](#) • [analyses](#) • [vidéos](#)

## Prolongez votre lecture autour de ce sujet

[tout l'univers Impôts](#)

[sur le même thème](#)

continuer sans accepter X

### Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

La crise du Covid-19 a-t-elle

La taxe foncière a augmenté de 27,9% entre 2010 et 2020, selon l'Union nationale des propriétaires immobiliers

continuer sans accepter X

### Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

France 2030, réforme fiscale

La théorie du ruissellement fait "pschit"

[continuer sans accepter](#) X

### Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

### COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

[Voir les commentaires](#)

[🏠](#) • [Eco / Conso](#) • [Impôts](#)

[:toute l'actu dès 7h30](#)

Chaque matin à 7h30, recevez l'actu du jour dans votre boîte mail.

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

[Contactez-nous](#)



 le live

 direct tv

[continuer sans accepter](#) X

### Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

[Charte déontologique](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)